

Les exigences de l'esprit collégial

par Paul-Émile GINGRAS *

LES EXIGENCES de la culture dans un monde stable s'accommodaient, hier, d'une éducation qui visait à transmettre à la jeunesse le système de connaissances et de valeurs des adultes. Un monde qui éclate exige davantage. L'explosion du savoir, surtout des connaissances scientifiques, et l'éclatement des cadres traditionnels de la vie en société, joints à l'augmentation de la population, nous forcent aujourd'hui à repenser l'école.

Et il est normal de repenser périodiquement l'école, en fonction des besoins de la société. Car il n'existe pas dans le ciel platonicien d'idée-école, d'école de forme idéale, déterminée et définitive, d'école de caractère absolu et inviolable. Si la nature de l'homme et de la connaissance marquent jusqu'à un certain point toute école, la structure et la fonction de l'école sont, au fond, le résultat des décisions de l'homme d'une telle société à telle époque donnée. L'école est d'abord une création de la société.

L'éclatement de la structure traditionnelle de la société impose donc à l'école de nouvelles exigences. Et d'abord, des exigences d'esprit, de culture.

À lire les études des spécialistes (savants, philosophes ou psycho-pédagogues), à considérer les expériences des écoles nouvelles, un thème me semble convergent et me paraît dominer: l'école est la terre des hommes! Assez paradoxalement, dans ce monde scientifique, l'éducation tend moins à la théorie qu'à la vie, moins au savoir qu'au faire, moins à la connaissance qu'à la sagesse, moins à la Science qu'à l'Art. L'école veut être un peu à l'image de la conquête de l'espace, conquête établie sans doute sur la science, mais beaucoup plus sur la recherche et sur l'espérance.

Au lendemain des excès du rationalisme intellectuel, le pendule nous ramène à l'humain. Selon Teilhard, « l'homme est né le jour où il a su qu'il *savait*; aujourd'hui, l'homme sait qu'il *peut* ». D'où cet élan, dans un espoir mystique, vers la recherche.

Le chef d'entreprise, européen ou américain, répète que préparer l'homme, c'est lui faire acquérir 25% de technique, 25% d'imagination et 50% de culture.

Jean Guilton parle, dans le même sens, d'information, d'action et de recueillement. Cultiver l'homme d'aujourd'hui, ce n'est pas, dit-il, ajouter des sciences au littéraire ou de la philosophie à l'ingénieur; ce n'est pas rêver d'aspirations spirituelles par-delà les

* Nous reproduisons ici le texte intégral de la communication de M. Paul-Émile Gingras à l'Assemblée générale des directeurs d'études de la FCC (section collégiale) le 29 novembre 1967. L'auteur est vice-recteur du Collège Sainte-Marie.

réalités quotidiennes; ce n'est pas convertir la culture en science du maniement des hommes, en art de commander ou en code du parfait opportuniste. Non, la culture est une synthèse du triple effort intellectuel, moral et dynamique, mise au service de la collectivité.

Gaston Berger rappelle plaisamment que « le vrai savant n'est pas celui qui sait, ni celui qui cherche, mais celui qui trouve ». En conséquence, l'école d'aujourd'hui doit moins donner des connaissances qu'apprendre comment on les acquiert et comment on en découvre de nouvelles. L'élève ne doit pas céder à l'autorité de son maître, mais à l'évidence de la vérité; il ne doit pas apprendre et répéter des formules, mais s'en servir pour parvenir à des vérités que nous n'avons pas encore aperçues.

Se cultiver, ce n'est ni répéter, ni même critiquer, mais se rendre capable de créer. La culture introduit des moyens efficaces entre ce que l'on est et ce que l'on voudrait être, entre le rêve de l'enfant et l'action de l'adulte; elle transforme l'instrument en outil. Pour former ces inventeurs courageux, il faut du calme, de l'imagination, de l'esprit d'équipe, de l'humain; il faut de l'inquiétude, de l'enthousiasme et de la force.

Notre réflexion des trois derniers jours — cours magistral, travail personnel, atelier, séminaire, tuteur, bibliothèque, laboratoire, matériel didactique — confirme bien, par son objet même, les exigences nouvelles de la pédagogie collégiale, cet accent à mettre sur la « manière », sur l'esprit créateur.

Si j'essaie d'incarner dans la réalité d'un collège ces exigences de la culture d'aujourd'hui, cet esprit collégial, je retiendrai certains éléments fondamentaux. À mon avis, ces éléments se résument à cinq ou six facteurs.

1. J'essaierai d'abord de ne jamais perdre de vue qu'un collège est une *maison d'enseignement*. Il se trouvera toujours des hommes et des circonstances qui tenteront de faire dévier la maison d'enseignement de sa raison d'être première, pour l'orienter vers des fins secondaires ou même étrangères à l'enseignement. En ce sens, le collège ne sera pas un centre social, un centre de loisirs, une clinique psychologique. Il ne devra pas servir de rampe de lancement aux ambitions individuelles, ni aux groupes de pression d'ordre social ou politique.

Il ne faudra pas confondre l'institution vivante qu'est un collège avec le projet d'un collège, avec un comité d'organisation de collège, avec une structure sur papier, et encore moins avec les briques.

Le collège, c'est le lieu où maîtres et étudiants font en commun une expérience fondamentale de la vie de l'esprit. Les Asiatiques disent: « Observe le bambou pendant dix ans, deviens bambou toi-même, puis oublie tout et peins ». Aux Indes, le disciple s'assoit aux pieds du maître. Au Japon, on apprend moins à tirer à l'arc qu'à réaliser quelque chose de soi.

Comme au service militaire, c'est une formation intégrale que l'étudiant prend au collège. Le moyen cependant diffère: ici, c'est l'enseignement. Pendant deux ou trois ans, des jeunes de 17 à 20 ans se forment par l'approfondissement de disciplines intellectuelles, sous la direction de maîtres.

La formation intégrale n'est pas faite par juxtaposition d'une formation physique, morale, spirituelle, intellectuelle, sociale; elle n'est pas un meuble à tiroirs. La formation intégrale n'est pas l'addition d'activités scolaires et parascolaires; elle n'est pas complément philosophique aux études scientifiques ou complément technique aux études générales. L'étudiant approfondit une discipline; il rencontre un maître. La discipline est l'occasion pour l'étudiant comme pour le maître de poser des questions et d'apprendre à trouver des solutions. Une étude authentique se prolongera, par-delà le cours, dans le groupe de discussion ou le laboratoire, dans la réflexion personnelle et dans une activité parascolaire de recherche ou d'application.

2. Deuxième donnée essentielle à l'esprit collégial: l'animateur du collège est le directeur des services pédagogiques. Toute entreprise, toute association, tout parti politique a besoin de leadership. Ce peut être le secrétaire, le directeur exécutif, le gérant général. Dans un collège, où l'enseignement est l'objectif premier, il appartient au directeur des études, au doyen, au directeur des services pédagogiques d'assumer ce leadership. La responsabilité du directeur des études, dans le recrutement des maîtres, dans l'animation du personnel, dans la mise au point d'un programme et du profil académique du collège, dans la direction des départements et des services académiques, est celle du leader. Non pas qu'il faille minimiser le rôle du président, du directeur général de l'école, ni celui de quelque autre officier, mais

aussi longtemps que le collège enseignera, le responsable de l'enseignement sera la cheville ouvrière de l'institution.

Nous sommes évidemment d'accord pour que cette direction soit de plus en plus collégiale; pour que les directeurs des départements et les chefs des services aient leur pleine responsabilité et autorité. Il demeure que le travail d'ensemble sera ou non marqué profondément par la présence du directeur des études.

3. Troisièmement, ce sont les maîtres qui font une école. Au niveau collégial, nous demandons à ces maîtres d'être intellectuellement probes. Nous souhaitons qu'ils vivent dans un état d'équilibre psychologique. Ils doivent eux-mêmes vivre dans un état de recherche sur l'univers et la place de l'homme dans cet univers. L'amour du métier ne saurait exister sans un amour profond de l'homme et, au niveau du collège, sans une aptitude profonde à comprendre et aimer l'homme de 17 à 20 ans.

Aux maîtres d'aujourd'hui, nous demandons encore la souplesse qui rend capable de travailler en équipe. À l'heure des associations de professeurs, des équipes départementales, du travail interdisciplinaire, de l'utilisation des techniques nouvelles d'enseignement, il y a de moins en moins de place dans un collège pour le maître franc-tireur.

4. Le fonctionnement d'un collège exige des outils précis et appropriés à la besogne. Nous ne minimisons pas les services: secrétariat, immatriculation, information, pastorale, documentation et orientation, matériel didactique, laboratoires et bibliothèques. On peut édifier en quelques mois un gratte-ciel; une bibliothèque exige la collaboration des maîtres et des spécialistes pendant de longues années.

5. Le collège d'aujourd'hui doit être au service non plus d'une toute petite minorité, d'une élite, mais d'un vaste public: celui qui a les aptitudes de poursuivre les études de ce niveau. La clientèle a des aptitudes fort diverses; le collège doit être général et professionnel. La clientèle est de l'âge scolaire traditionnel, mais elle est aussi d'âge adulte. Il appartient au collège d'être à l'écoute du milieu. C'est la responsabilité, non seulement des fonctionnaires du minis-

tère de l'Éducation, mais de chacun des collèges de connaître les besoins réels du public et de lui offrir les services dont il a besoin. Notre réflexion sur l'enseignement professionnel et sur l'éducation permanente est à l'état de fœtus. Professionnel signifie trop encore métier et technique; éducation des adultes signifie trop encore extension de l'enseignement des jeunes aux adultes. Il appartiendra au collège de découvrir les formes de l'enseignement professionnel et de l'éducation permanente qui correspondent à l'évolution du monde de l'emploi et de la main-d'œuvre.

6. Enfin, toute maison d'enseignement, pour être valable et surtout créatrice, doit jouir des libertés essentielles, doit posséder une auto-détermination. Le collège, succursale d'une centrale autoritaire, le collège, simple membre d'un corps dont le cerveau serait séparé, est voué à la sclérose. Cette liberté touche les critères d'admission, l'application des programmes, le choix des administrateurs et des maîtres, la régie interne, les examens et les promotions. Le pire sort que pourrait connaître un collège serait celui d'être déterminé, quant à sa vie académique, par l'Université et, quant à son administration, par le Gouvernement.

La liberté est aussi responsabilité, et, plus le collège sera libre, plus il devra rendre ses comptes: au public, à l'Université, au Gouvernement. Et, pour stimuler cette responsabilité, nous souhaitons qu'un organisme d'accréditation soit incessamment créé qui évalue et cote chacun des collèges de cette province. L'accréditation est le trait d'union entre la liberté et la responsabilité.

De même, enfin, que nous ne croyons pas qu'un collège puisse vivre intensément sans l'existence en son sein d'un authentique travail d'équipe, de même nous sommes convaincus que le bien commun de la nation exige que les collèges eux-mêmes se regroupent, qu'ils donnent naissance à des équipes intercollégiales d'étudiants, de professeurs d'une même discipline, de responsables de services. Comme l'a fait la Fédération des Collèges classiques pour les collèges privés jusqu'ici, il faudra, à l'intérieur ou à l'extérieur de la F.C.C., que soient associés les CEGEP. Et c'est dès maintenant qu'il faut associer les directeurs des services pédagogiques des CEGEP •